

Projections scolaires sur le SCoT Nord 54

Quelles évolutions depuis 2020 ?

Etude
complète

mars 2025

SOMMAIRE

Introduction 3

1. Un contexte démographique peu favorable à la démographie scolaire 4

- I. Une croissance démographique globale qui cache de profondes mutations 4
 - A. Une croissance inégale de la population sur le SCoT Nord 54 4
 - B. Une forte érosion de la natalité..... 5
 - C. Des ménages avec enfants qui progressent peu..... 6
 - D. Un flux résidentiel important depuis l'étranger, pas sans conséquences pour les écoles..... 7
- II. Une démographie scolaire en baisse depuis 15 ans..... 8
 - A. Une baisse des effectifs qui se poursuit, plus marquée en maternelle..... 8
 - B. Des évolutions (annoncées) dans la carte scolaire..... 9

2. La dynamique scolaire à horizon 2035 11

- I. Pas d'effondrement de la natalité d'ici 2035 ? 11
- II. Quelle dynamique scolaire d'ici 10 ans ? 13
 - A. Vers une stabilisation des effectifs à 12 000 élèves ?..... 13
 - B. Vers une quasi-stabilité des effectifs en maternelle 14
 - C. Dynamique des effectifs en élémentaire..... 15

3. Quels enjeux scolaires dans les territoires ? 17

- A. Des enjeux différenciés selon les territoires 18
 - 1. Grand Longwy : diversifier le parc de logements pour favoriser le renouvellement des populations et des effectifs scolaires 18
 - 2. Cœur du Pays-Haut : un futur toujours incertain dans le Nord du territoire 20
 - 3. Orne Lorraine Confluences : Agir sur le logement existant pour améliorer le cadre de vie et attirer de jeunes ménages 22
 - 4. Terre Lorraine du Longuyonnais 24
- B. Anticiper et accompagner les mutations liées à l'école..... 25
 - 1. L'école qui ferme, un usage à réinventer 25
 - 2. Vers un rôle plus important de l'intercommunalité ? 28
 - 3. L'intérêt d'une politique du logement diversifiée pour conforter l'école 29

Conclusion 31

Introduction



En 2020, l'AGAPE publiait ses premiers travaux sur les projections scolaires. L'étude concluait notamment que les programmes pavillonnaires successifs, une réponse des communes à la baisse structurelle des effectifs scolaires, avaient apporté quelques résultats, car la plupart des écoles sur le territoire du SCoT Nord 54 affichaient un taux de fréquentation élevé. Mais elle alertait également sur les limites de ce qui s'apparente à une « fuite en avant », qui ne serait plus permise par la nécessaire modération de la consommation foncière, matérialisée par les objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et progressivement transcrits dans le SCoT et le SRADDET.

Les projections que nous avons réalisées à l'horizon 2030 montraient **le poids des facteurs démographiques structurels** (baisse de la natalité, vieillissement), laissant entrevoir une baisse des effectifs scolaires, plus ou moins marquée selon les territoires et des fermetures/regroupements scolaires n'étaient pas à exclure au vu des projections.

5 ans plus tard, où en sommes-nous ? Force est de constater que le contexte local, national, voire international a changé rapidement et n'est pas sans conséquence sur la confiance des ménages : **2024 est ainsi l'année du plus faible nombre de naissances depuis 1945. Ce qui aura des impacts sur les effectifs des écoles à court ou moyen terme.**

Dans ce contexte en évolution rapide, il est apparu nécessaire d'actualiser ces premières projections : c'est ainsi l'occasion d'affiner les tendances avec des données plus récentes, mais également de montrer comment certains facteurs en évolution rapide peuvent influencer sur la dynamique scolaire, qui demeure un élément fondamental de l'action des communes.

C'est aussi pour nous l'occasion de mesurer l'efficacité de notre méthode de prospective et de la perfectionner.

1. Un contexte démographique peu favorable à la démographie scolaire

I. Une croissance démographique globale qui cache de profondes mutations

A. Une croissance inégale de la population sur le SCoT Nord 54

Evolution de la population sur le SCoT Nord 54

Territoire	2010	2015	2021	Evol. 2010-2015	Evol. 2015-2021	Evol. 2010-2021
Grand Longwy	59 175	60 544	63 238	+1 369 (+0,46%/an)	+2 694 (+0,73%/an)	+4 063 (+0,61%/an)
Orne Lorraine Confluences	53 654	53 132	52 938	-522 (-0,20%/an)	-194 (-0,06%/an)	-716 (-0,12%/an)
Cœur du Pays-Haut	23 026	23 367	23 226	+341 (+0,29%/an)	-141 (-0,10%/an)	+200 (+0,08%/an)
Terre Lorraine du Longuyonnais	15 810	15 586	15 379	-224 (-0,28%/an)	-207 (-0,22%/an)	-716 (-0,12%/an)
SCoT Nord Meurthe et Mosellan	151 665	152 629	154 781	+964 (+0,13%/an)	+2 152 (+0,23%/an)	+3 116 (+0,19%/an)

Source : INSEE, RP 2010, 2015, 2021, calculs AGAPE

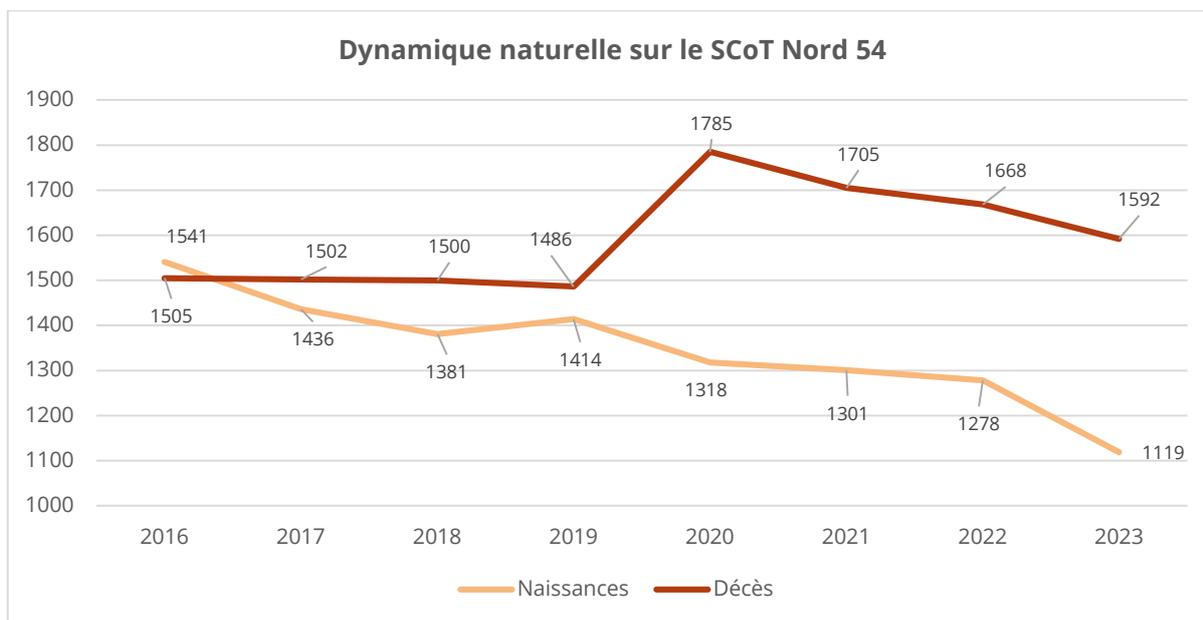
La précédente étude sur la démographie scolaire reposait sur les résultats du recensement 2015 et sur l'évolution 2010-2015. Or, depuis, un cycle complet d'enquêtes de recensement s'est déroulé (2015-2021) et la donne démographique sur le territoire du SCoT Nord 54 a notablement évolué. Ainsi, depuis 2015, les territoires du SCoT Nord 54 ont connu des trajectoires radicalement différentes :

- **Le Grand Longwy** : sous l'attraction luxembourgeoise, sa croissance s'est intensifiée sur la période 2015-2021 (+0,7% par an), par rapport à la période 2010-2015 (+0,5% par an) ;
- **Cœur du Pays-Haut** : la tendance s'est retournée et depuis 2015, le territoire connaît une légère baisse de sa population (-0,1% par an) ;
- **Orne Lorraine Confluences** : le territoire, qui perdait déjà des habitants entre 2010 et 2015, voit sa dynamique démographique se redresser progressivement, la baisse de population étant quasi-nulle sur la période 2015-2021 (-0,06% par an) ;
- **Terre Lorraine du Longuyonnais** : le territoire connaît une poursuite de son déclin démographique, à peu près au même rythme sur les deux périodes intercensitaires.

Dans le détail, la croissance démographique du SCoT Nord 54 pour la période 2015-2021 repose exclusivement sur le solde migratoire : si la population a augmenté de +2 152 habitants, le solde migratoire y a contribué à hauteur de +3 239 habitants.

Le solde migratoire est donc venu compenser un solde naturel déficitaire (-1 087 habitants). Ce solde naturel est négatif sur tous les territoires, y compris le Grand Longwy, qui connaît pourtant la dynamique démographique la plus favorable. L'ensemble des territoires du SCoT Nord fait donc face, sur la période la plus récente à un excédent des décès sur les naissances.

B. Une forte érosion de la natalité



Source : INSEE, Etat civil 2016 à 2021, calculs AGAPE

A l'échelle du SCoT Nord 54, le nombre de naissances a été en baisse quasi-permanente entre 2016 et 2021 : le nombre de naissances est passé de 1 541 en 2016 à 1 301 en 2021, soit une baisse de 16%. Sur la même période, le nombre de décès a progressé à peu près dans les mêmes proportions (+13%, passant de 1 505 à 1 705). A un détail près : si la baisse des naissances a été régulière, la hausse des décès a été brutale, puisque le nombre de décès était stable entre 2016 et 2019. Evidemment, cette hausse brutale en 2020 et 2021 est à mettre en lien avec l'épidémie de Covid-19.

Mais même sans le Covid-19 et un nombre stable de décès autour de 1 500 par an, le SCoT Nord 54 aurait connu un solde naturel déficitaire par la seule baisse des naissances.

Et cette tendance se poursuit depuis : en 2022 et 2023, alors que le nombre de décès baisse mais reste nettement supérieur à son niveau pré-Covid, le nombre de naissances a encore nettement baissé : **avec 1 100 naissances en 2023, le niveau des naissances est inférieur de 29% à celui de 2016, ce qui aura inévitablement un impact sur la démographie scolaire des prochaines années.**

La forte baisse de la natalité sur le SCoT Nord 54 n'est pas une spécificité : depuis 2020, on observe une baisse généralisée des naissances en France. Les facteurs permettant d'expliquer cette baisse peuvent être classés en deux catégories, détaillées par après :

- **Des facteurs conjoncturels**, indiquant une baisse de la natalité provisoire, laissant entrevoir un effet de rebond potentiel à moyen terme ;
- **Des facteurs structurels**, laissant présager d'une baisse de la natalité qui pourrait se prolonger sur un temps long.

Facteurs conjoncturels (baisse temporaire de la natalité, possibilité de rebond des naissances à moyen terme)	Facteurs structurels (baisse sur le temps long de la natalité)
<p>Crise sanitaire de Covid-19 : L'incertitude économique et sociale a conduit de nombreux couples à reporter leurs projets de parentalité.</p> <p>Report des mariages : En 2020, le nombre de mariages a chuté de 34% par rapport à 2019. Cette diminution a pu décaler des projets d'enfantement selon l'INSEE.</p> <p>Crise économique post-pandémie : Les incertitudes économiques accrues sur le marché du travail et le pouvoir d'achat ont conduit certains ménages à privilégier la prudence financière avant d'envisager d'agrandir leur famille.</p>	<p>Vieillessement de la population : Depuis 2016, la France connaît une baisse du nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans), réduisant mécaniquement les naissances.</p> <p>Evolution des comportements familiaux : L'âge moyen de la maternité ne cesse de reculer, entraînant une réduction de la période de fécondité et du nombre moyen d'enfant par femme.</p> <p>Préoccupations économiques et sociales : Le coût du logement, les difficultés d'accès aux services de garde d'enfants et les incertitudes économiques sont autant de freins à la natalité.</p> <p>Anxiétés environnementales et géopolitiques : Les inquiétudes liées au changement climatique et aux tensions internationales influencent négativement le désir d'avoir des enfants.</p>

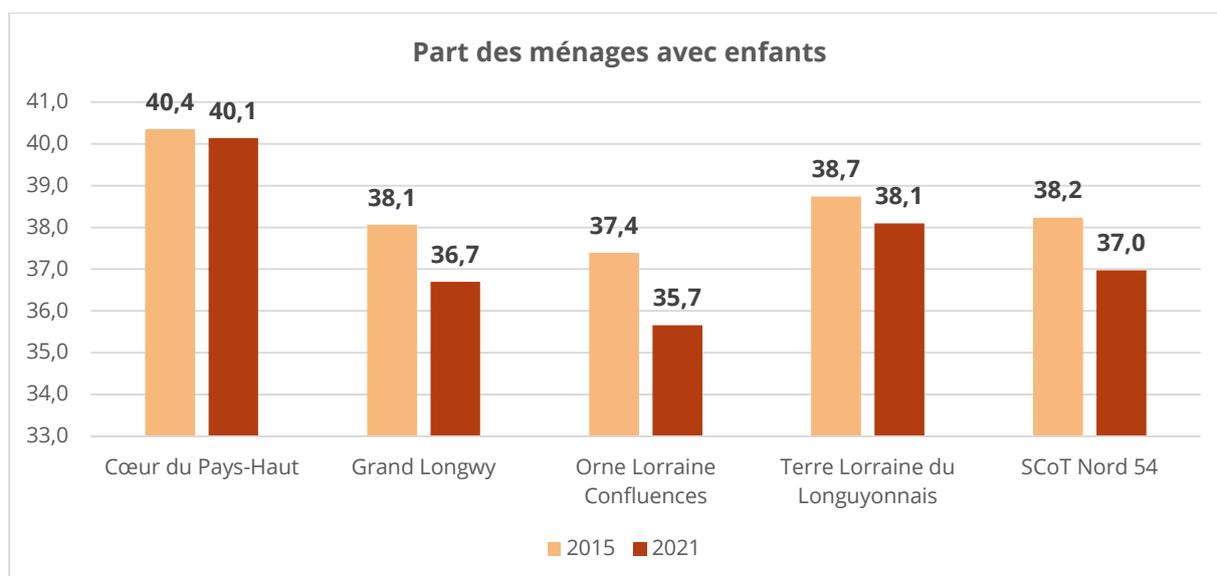
C. Des ménages avec enfants qui progressent peu

Entre 2015 et 2021, l'évolution des structures familiales a été contrastée sur le territoire du SCoT Nord 54. Ainsi, si le nombre de ménages avec enfants¹ a augmenté (+220 ménages), cette hausse est surtout liée à la hausse des familles monoparentales (+421), qui vient compenser la baisse des couples avec enfants (-201).

Cette hausse des ménages avec enfants portée par les familles monoparentales n'est pas un signe très favorable pour l'évolution des naissances, s'agissant de ménages avec un adulte isolé et souvent vulnérable à la précarité, donc peu enclins à accueillir des enfants supplémentaires.

Dans le même temps, le nombre de personnes seules est en forte hausse (+2 750), sous l'effet de phénomènes de décohabitation qui ne favorisent pas la vie de famille (choix du célibat, séparation, familles recomposées sans vie commune, etc.)

¹ Couples avec enfants et familles monoparentales



Source : INSEE, RP 2015 et 2021, calculs AGAPE

A l'échelle des territoires, la part des ménages avec enfants est en recul dans tous les territoires, de -0,3 point sur Cœur du Pays-Haut, seul territoire où la part des ménages avec enfants est supérieure à 40%, à -1,7 point sur Orne Lorraine Confluences.

Ce sont les territoires portant les principales agglomérations du territoire (Grand Longwy et Orne Lorraine Confluences) qui enregistrent les baisses les plus marquées.

D. Un flux résidentiel important depuis l'étranger, pas sans conséquences pour les écoles

La dynamique démographique du Nord meurthe-et-mosellan **dépend aujourd'hui intégralement du solde migratoire**. Sur la bande frontalière, ce solde migratoire est alimenté par les migrations depuis les pays limitrophes (Belgique, Luxembourg). Or ces populations conservent souvent des pratiques en lien avec leur pays d'origine, notamment en matière de scolarisation des enfants.

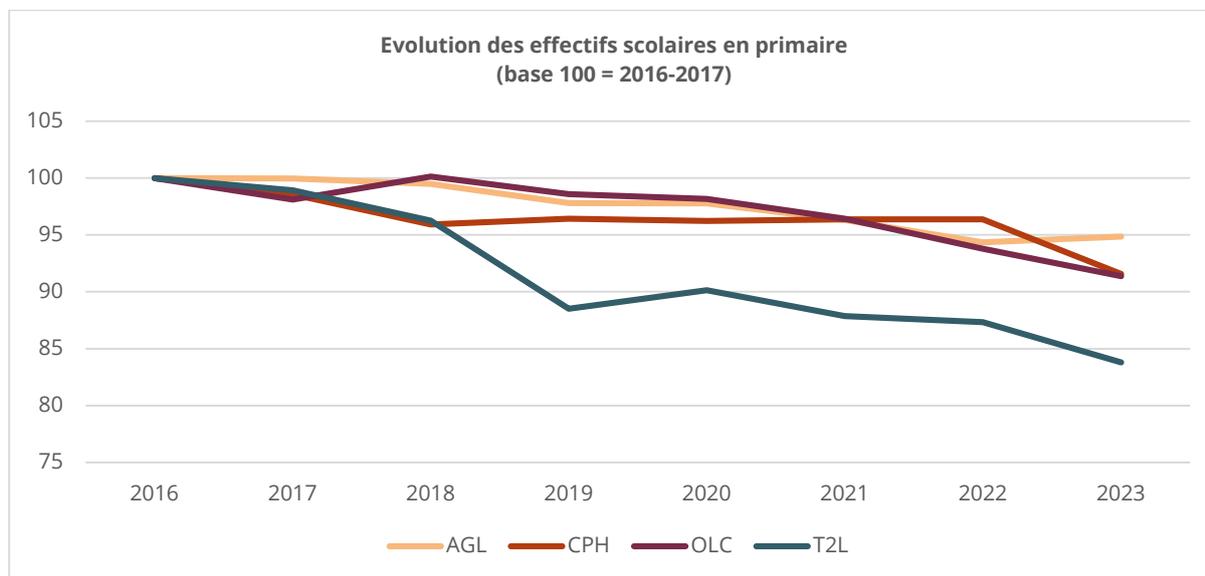
Les communes frontalières voient donc leur population augmenter, mais cette croissance a finalement peu d'impact sur la démographie scolaire.

Par exemple, la scolarisation à 3 ans est obligatoire en France, mais pas au Luxembourg. Il en résulte **une incompréhension des populations luxembourgeoises installées en France et qui vont jusqu'à mettre en place des stratégies de contournement pour échapper à cette obligation** (par exemple en domiciliant les enfants chez les grands-parents pour être scolarisés dans le système scolaire luxembourgeois).

L'impact des migrations résidentielles sur la démographie scolaire n'est pas sans conséquences sur le Sud du territoire du SCoT Nord 54. Sur Orne Lorraine Confluences, le flux résidentiel en provenance de Moselle est une composante essentielle de sa démographie. Or **par le jeu des dérogations, des familles peuvent faire le choix d'une scolarisation dans la commune de travail pour les actifs travaillant en Moselle**, soit autant d'enfants qui « échappent » aux écoles du territoire et contribuent à les fragiliser.

II. Une démographie scolaire en baisse depuis 15 ans

A. Une baisse des effectifs qui se poursuit, plus marquée en maternelle



Sur l'ensemble des effectifs en primaire (maternelle + élémentaire), la baisse observée sur la période précédente (2006-2016) se poursuit : entre 2016 et 2023, les effectifs scolaires ont baissé de 8% à l'échelle du SCoT Nord 54 (-1 070 élèves).

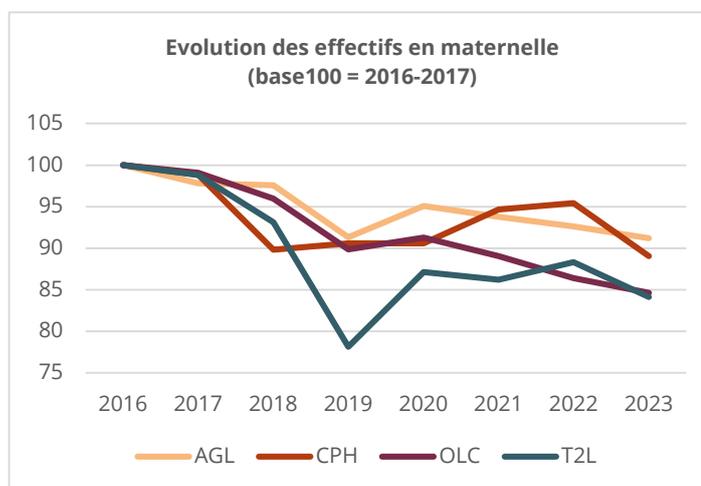
A l'échelle des territoires du SCoT Nord 54, 3 tendances sont observables :

- Une baisse plus faible que celle du SCoT, qui ne concerne que le Grand Longwy (-5%), grâce à un léger rebond observé en 2023 ;
- Une baisse dans la tendance du SCoT Nord 54 pour Cœur du Pays-Haut et Orne Lorraine Confluences (-8 à -9%) ;
- Une baisse plus marquée que celle du SCoT Nord 54 pour Terre Lorraine du Longuyonnais, qui a perdu 16% de ses effectifs depuis 2016.

Sur l'enseignement en maternelle, la tendance est à une baisse des effectifs à l'échelle du SCoT Nord 54 (-12%).

Cette baisse est du même ordre sur le Grand Longwy (-9%) et Cœur du Pays-Haut (-11%), et un peu plus marquée sur Terre Lorraine du Longuyonnais (-14%) et Orne Lorraine Confluences (-15%).

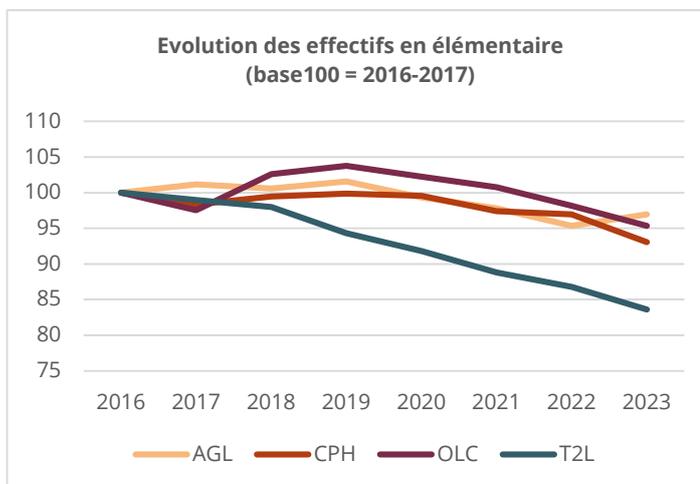
Cette baisse des effectifs est en partie liée à la forte baisse des naissances pendant la crise sanitaire, puisque l'année 2023 voit l'entrée dans le système scolaire des enfants nés en 2020, en pleine pandémie. Les faibles naissances enregistrées sur la période 2020-2023, laissent présager



une poursuite de la baisse des effectifs, puisque les enfants nés en 2023 n'entreront dans le système scolaire qu'en 2026.

Sur l'enseignement en élémentaire, la tendance est à une baisse des effectifs à l'échelle du SCoT Nord 54, mais moins marquée que sur les effectifs de maternelle (-5%).

Les territoires du SCoT Nord 54 s'inscrivent dans cette tendance, avec une baisse des effectifs proche de celle du SCoT (-3 à -7%), à l'exception de Terre Lorraine du Longuyonnais, qui enregistre une baisse nettement plus marquée (-16%).



Au final, les baisses d'effectifs scolaires, déjà observées dans l'étude de 2020 et portant sur la période 2009-2020, se poursuivent. Ainsi, **la baisse des effectifs scolaires sur le territoire du SCoT Nord 54 est une réalité depuis maintenant une quinzaine d'années et est déconnectée de la croissance démographique que le territoire enregistre dans le même temps.**

Ce constat confirme l'une des conclusions de l'étude de 2020 : la croissance démographique et les politiques de l'habitat menées jusqu'ici n'ont pas permis de juguler cette baisse et **une croissance démographique globale sur un territoire n'est pas synonyme d'une croissance mécanique des effectifs scolaires.**

B. Des évolutions (annoncées) dans la carte scolaire

Conséquence directe de la baisse des effectifs, la carte scolaire est en évolution sur le territoire, marquée notamment depuis 15 ans par la multiplication des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI).

En 2020, dans nos conclusions, nous avons pointé plusieurs situations de fragilité susceptibles de provoquer des recompositions dans la carte scolaire :

- La pérennité des écoles sur le secteur Allondrelle-la-Malmaison / Charency-Vezin / Saint-Jean-lès-Longuyon ;
- La pérennité de l'école de Baslieux ;
- La pérennité de l'école d'Errouville.

Depuis 2020, l'évolution de la carte scolaire a partiellement confirmé nos alertes :

- L'école de Baslieux a fermé, la commune est désormais en RPI avec Morfontaine ;
- Dans les données 2023/2024 du rectorat, le RPI Allondrelle/Charency/Colmey apparaît fusionné avec le RPI de Saint-Jean-lès-Longuyon

A retenir

- **Le territoire du SCoT Nord poursuit sa croissance démographique, mais désormais concentrée sur la seule Agglomération du Grand Longwy ;**
- **Depuis 2020, le contexte économique, climatique, géopolitique, sanitaire est facteur d'incertitudes, voire d'anxiété pour de nombreux ménages, qui reportent ou abandonnent des projets de parentalité, ce qui impacte directement les effectifs scolaires ;**
- **La rentrée 2023-2024 voit arriver les premiers enfants nés pendant la crise sanitaire et permettent de mesurer les premiers impacts directs de cette crise sur le système scolaire ;**
- **Certains constats soulignés en 2020 se sont confirmés : la croissance démographique n'est pas la garantie d'une croissance des effectifs scolaires et certains secteurs identifiés alors comme fragiles ont connu une recomposition de la carte scolaire.**

2. La dynamique scolaire à horizon 2035

Rappel de la méthodologie liée aux projections scolaires

En préambule, il convient de rappeler que les projections ne sont pas une prévision : **il ne s'agit pas de prédire LE futur, mais UN des futurs possibles, en fonction de différents paramètres et hypothèses.**

Les projections scolaires reposent sur des critères uniquement démographiques et sont à interpréter comme une évolution si les tendances actuelles se maintiennent dans le temps.

Ces projections sont construites à partir de deux composantes :

- **La dynamique naturelle de la population**, pour projeter les naissances à venir et les futures entrées dans le système scolaire via le taux de report (rapport entre les effectifs en petite section en année N et les naissances en année N-3) ;
- **La dynamique migratoire**, matérialisée par le taux apparent de passage (taux de passage d'un niveau en année N au niveau supérieur en année N+1. Le taux apparent de passage permet de prendre en compte différents comportements de la population :
 - Les départs vers l'enseignement privé (seuls les effectifs des écoles publiques sont pris en compte) ;
 - Les dérogations à la carte scolaire, notamment pour des parents qui souhaitent scolariser leur enfant près de leur lieu de travail ;
 - Les migrations résidentielles entre les territoires, un enfant né sur un territoire pouvant être amené à être scolarisé ailleurs d'ici ses 3 ans.

Enfin, il faut également garder à l'esprit que ces projections reposent sur des hypothèses purement démographiques, le contexte socioéconomique, les projets de développement des communes, les évolutions sociétales peuvent avoir un impact notable à long terme.

I. Pas d'effondrement de la natalité d'ici 2035 ?

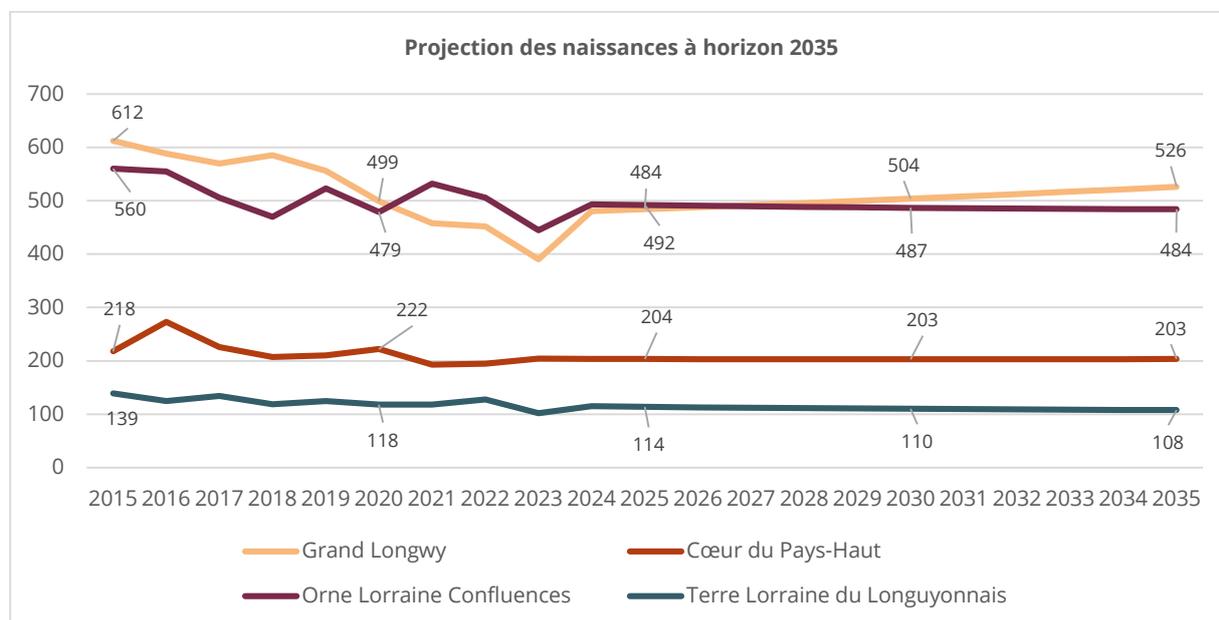
Pour projeter des effectifs scolaires, la première étape consiste à projeter le nombre de naissances, à partir de 2 variables :

- **Le nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans)** : cette population est projetée en prolongeant l'évolution récente (2015-2021) ;
- **Le ratio de naissances/femme âgée de 15 à 49 ans** : il s'agit du nombre annuel moyen de naissances sur la période récente (2015-2021), rapporté à la population de femmes de 15 à 49 ans en 2021.

La projection du nombre de naissances est obtenue en appliquant le ratio de naissances à la projection de femmes de 15 à 49 ans.

Le principal enseignement de cette étape de la projection est le retournement de tendance sur la population de femmes en âge d'avoir un enfant : alors que l'on projetait une baisse en 2020 (-4% à horizon 2030), cette population affiche désormais une tendance à la hausse (+3% à horizon 2035).

Ce retournement de tendance dans la projection est dû à une amélioration du contexte démographique sur le Grand Longwy et une partie de Cœur du Pays-Haut, où la population de femmes de 15 à 49 ans augmente, alors que cette population a continué de baisser sur Orne Lorraine Confluences et sur Terre Lorraine du Longuyonnais.



Ces estimations, agrégées à l'échelle intercommunale, dessinent des premières tendances à horizon 2035 :

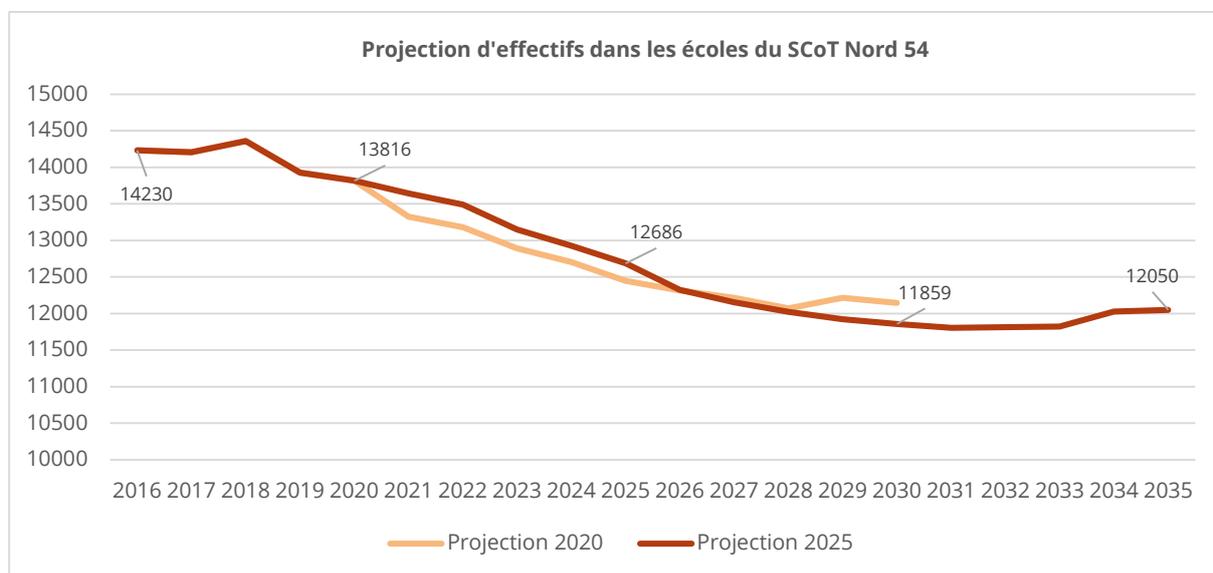
- Une hausse possible de la natalité sur le Grand Longwy, avec environ 530 naissances en 2035 ;
- Une relative stabilité des naissances sur Orne Lorraine Confluences (480 à 490 par an) ;
- Une stabilité sur Cœur du Pays-Haut (200 naissances par an) et sur Terre Lorraine du Longuyonnais (autour de 110 naissances par an).

Ces premiers résultats montrent que **malgré la croissance démographique actuelle à l'échelle du territoire du SCoT Nord 54, la tendance ne laisse pas présager d'une reprise de la natalité, sauf sur le Grand Longwy.**

Mais à l'inverse, malgré des indicateurs démographiques parfois défavorables, on ne se dirigerait pas forcément vers un effondrement de la natalité à court ou moyen terme, notamment parce que les hypothèses de natalité (moyenne des 5 dernières années) intègrent déjà un niveau plus faible de naissances.

II. Quelle dynamique scolaire d'ici 10 ans ?

A. Vers une stabilisation des effectifs à 12 000 élèves ?

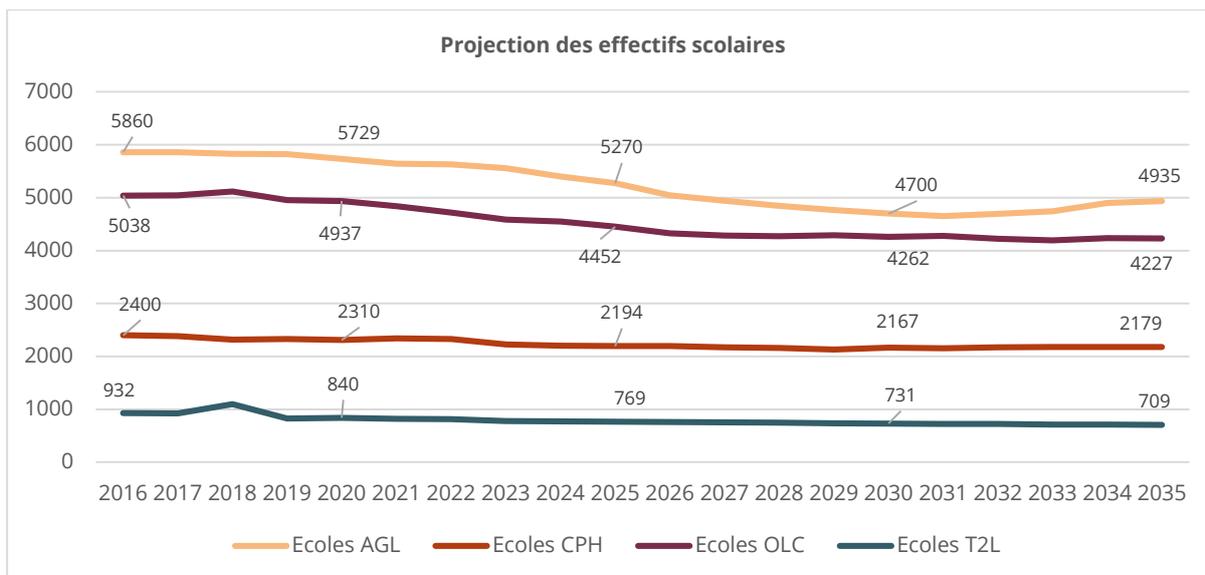


En lien avec la baisse structurelle des effectifs scolaires et une dynamique de la natalité peu favorable, **les effectifs scolaires à l'échelle du SCoT Nord 54 sont logiquement appelés à baisser dans les années suivantes**, au moins jusqu'en 2030 (-14% par rapport à 2020), avec un minimum de 11 900 élèves. **Mais sur la période 2025-2035, cette baisse serait nettement plus limitée, de l'ordre de -5%.**

La faible baisse projetée sur la période 2025-2035 s'explique notamment par une stabilisation des effectifs (2030-2033) avant un possible rebond (2033-2035), sous l'effet d'une hausse de la population des femmes en âge de procréer, et dans l'hypothèse où les ratios de naissances se maintiendraient au niveau actuel.

Ce rebond serait toutefois modeste : entre 2027 et 2035, les effectifs scolaires varieraient finalement peu et oscilleraient autour de 12 000 élèves (11 900 à 12 100).

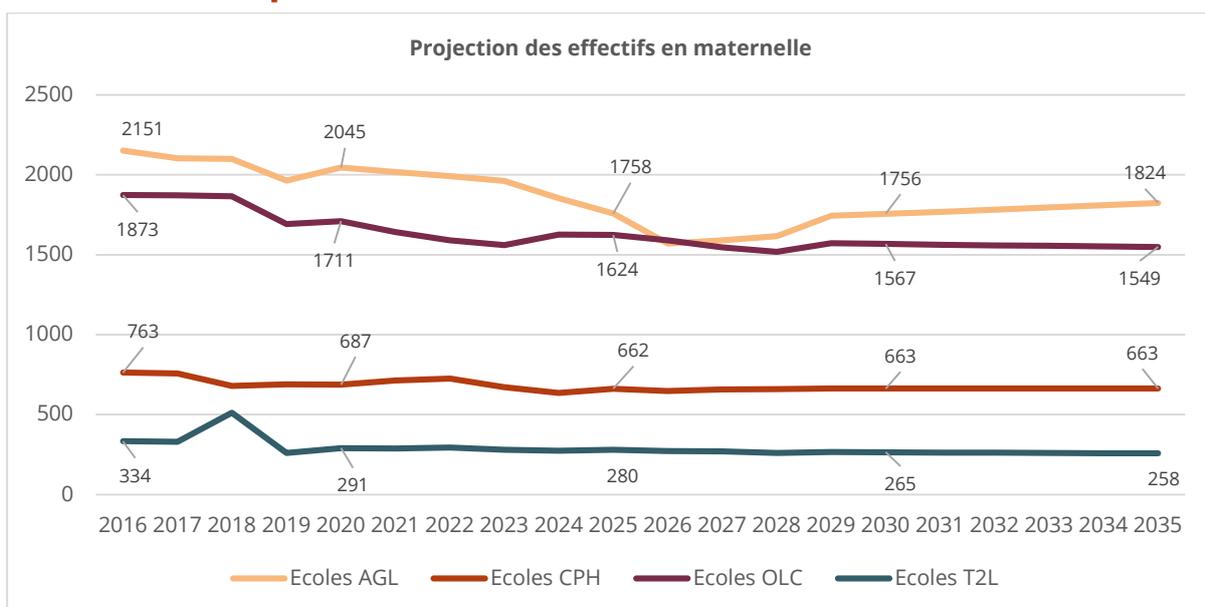
Cette mise à jour des projections scolaires permet également d'avoir un premier recul sur les premières projections réalisées en 2020. En 2020, notre modèle projetait, à l'échelle du SCoT Nord 54, 12 900 élèves pour l'année scolaire 2023-2024. D'après les données de l'Inspection Académique, le territoire du SCoT Nord 54 comptait en réalité 13 150 élèves, soit un écart de 2%. **La méthode élaborée semble donc fiable pour projeter les effectifs sur un horizon de 3-5 ans.**



Si à l'échelle du SCoT Nord 54, la baisse des effectifs scolaires serait limitée à -5% (-640 élèves) sur les 10 prochaines années, tous les territoires ne suivraient pas forcément cette trajectoire :

- **Sur Cœur du Pays-Haut (-1%), la baisse des effectifs serait moins marquée qu'à l'échelle du SCoT Nord 54**, avec des effectifs qui se stabiliseraient autour de 2 200 élèves ;
- **Sur Orne Lorraine Confluences (-5%) et le Grand Longwy (-6%), la baisse serait un peu plus marquée qu'à l'échelle du SCoT Nord 54**, avec une stabilisation des effectifs autour de 4 200-4 300 élèves dès 2027. Le Grand Longwy pourrait connaître un rebond en fin de période (2033-2035), qui atténuerait la baisse des effectifs à horizon 2030 ;
- **Sur T2L la baisse serait plus marquée (-8%)**, avec une baisse lente mais continue des effectifs : le territoire passerait ainsi de 770 élèves en 2025 à 710 en 2035.

B. Vers une quasi-stabilité des effectifs en maternelle



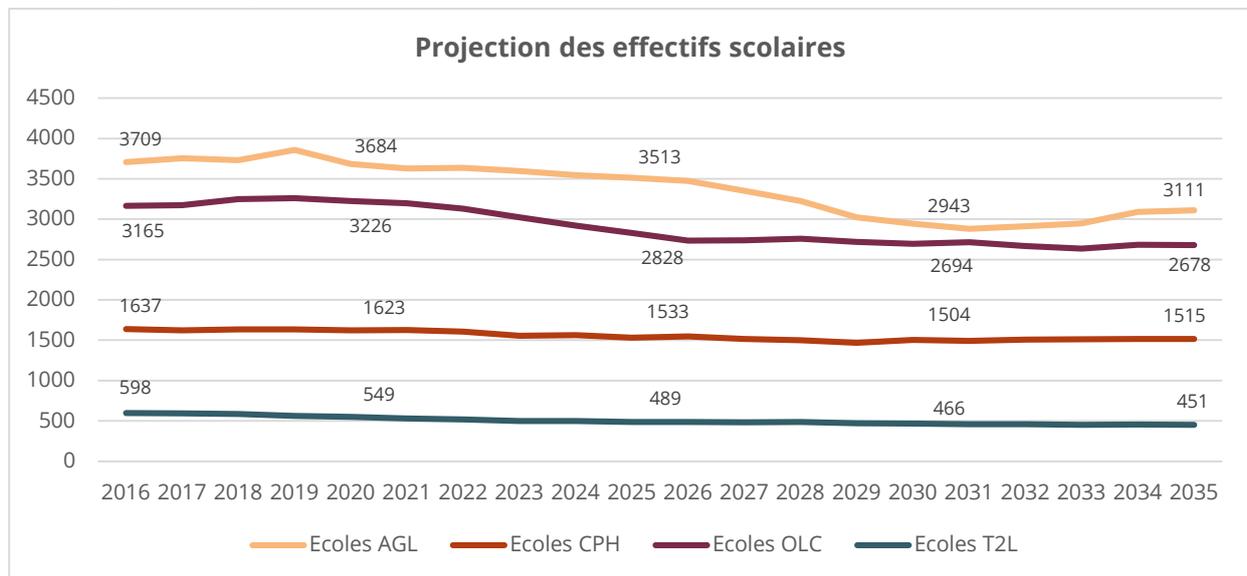
A l'échelle des effectifs de maternelle (3-5 ans), la projection montre quasiment une stabilité des effectifs à l'échelle du SCoT Nord 54 : entre 2025 et 2035, le nombre d'enfants scolarisés en

maternelle baisserait de -1% (-30 élèves). A l'échelle des intercommunalités, les trajectoires suivantes se dessineraient :

- **Une croissance des effectifs sur le Grand Longwy (+4%)**, soutenue par la dynamique démographique des femmes en âge de procréer ;
- **Une stabilité des effectifs sur Cœur du Pays-Haut** tout au long de la période 2025-2035 (+0%) ;
- **Une baisse des effectifs sur Orne Lorraine Confluences (-5%)** et sur **Terre Lorraine du Longuyonnais (-8%)**.

Il convient de rester particulièrement prudent quant à la projection des effectifs en maternelle, car la plupart des enfants qui seront scolarisés en maternelle sur la période 2025-2035 ne sont pas encore nés. Le niveau futur des naissances sera donc particulièrement déterminant et il faut garder à l'esprit que l'hypothèse de natalité retenue repose sur un maintien du ratio de naissances moyen des 5 dernières années.

C. Dynamique des effectifs en élémentaire



Dans les écoles élémentaires, la baisse des effectifs s'annonce en revanche un peu plus marquée, de l'ordre de -7% à l'échelle du SCoT Nord 54 (-610 élèves). A l'échelle des intercommunalités, la baisse des effectifs serait générale, mais pas au même rythme :

- **Sur Cœur du Pays-Haut (-1%) et Orne Lorraine Confluences (-5%)**, la baisse des effectifs serait limitée et inférieure au rythme du SCoT Nord 54 ;
- **Sur Terre Lorraine du Longuyonnais**, la baisse des effectifs se ferait au même rythme que pour les maternelles (-8%) et s'inscrirait dans une dynamique proche de celle du SCoT Nord 54 ;
- **Sur le Grand Longwy (-11%)**, la baisse des effectifs en élémentaire s'annonce plus marquée que sur les autres territoires. Le rythme d'évolution serait aussi plus irrégulier, avec une baisse prononcée sur la période 2025-2030 (-16%), avant un possible rebond sur la période 2030-2035 (+6%). Le Grand Longwy est d'ailleurs le seul territoire qui pourrait enregistrer un rebond dans ses effectifs d'ici 2035.

A retenir

- **Malgré la dynamique démographique actuelle, la natalité ne devrait pas se redresser sur le territoire du SCoT Nord 54, à l'exception du Grand Longwy, sous l'effet d'une hausse de la population de femmes en âge d'avoir un enfant ;**
- **Même si les indicateurs semblent défavorables, on ne devrait pas assister à un effondrement de la natalité à court ou moyen terme ;**
- **L'actualisation des projections scolaires de 2020 montre que la baisse des effectifs devrait se poursuivre mais qu'une tendance à la stabilisation des effectifs autour de 12 000 élèves semble se dessiner à partir de 2027-2028 ;**
- **Les projections pour la période 2025-2035 ne laissent pas présager d'un effondrement des effectifs scolaires dans les territoires les plus touchés mais plutôt d'une érosion lente et continue. Seul le Grand Longwy pourrait connaître un rebond à l'horizon 2030 sur les maternelles et un peu plus tardif pour les élémentaires.**
- **Une prise de recul nécessaire vis-à-vis des projections au-delà de 5 ans : la plupart des effectifs scolaires de 2035 ne sont pas encore nés.**

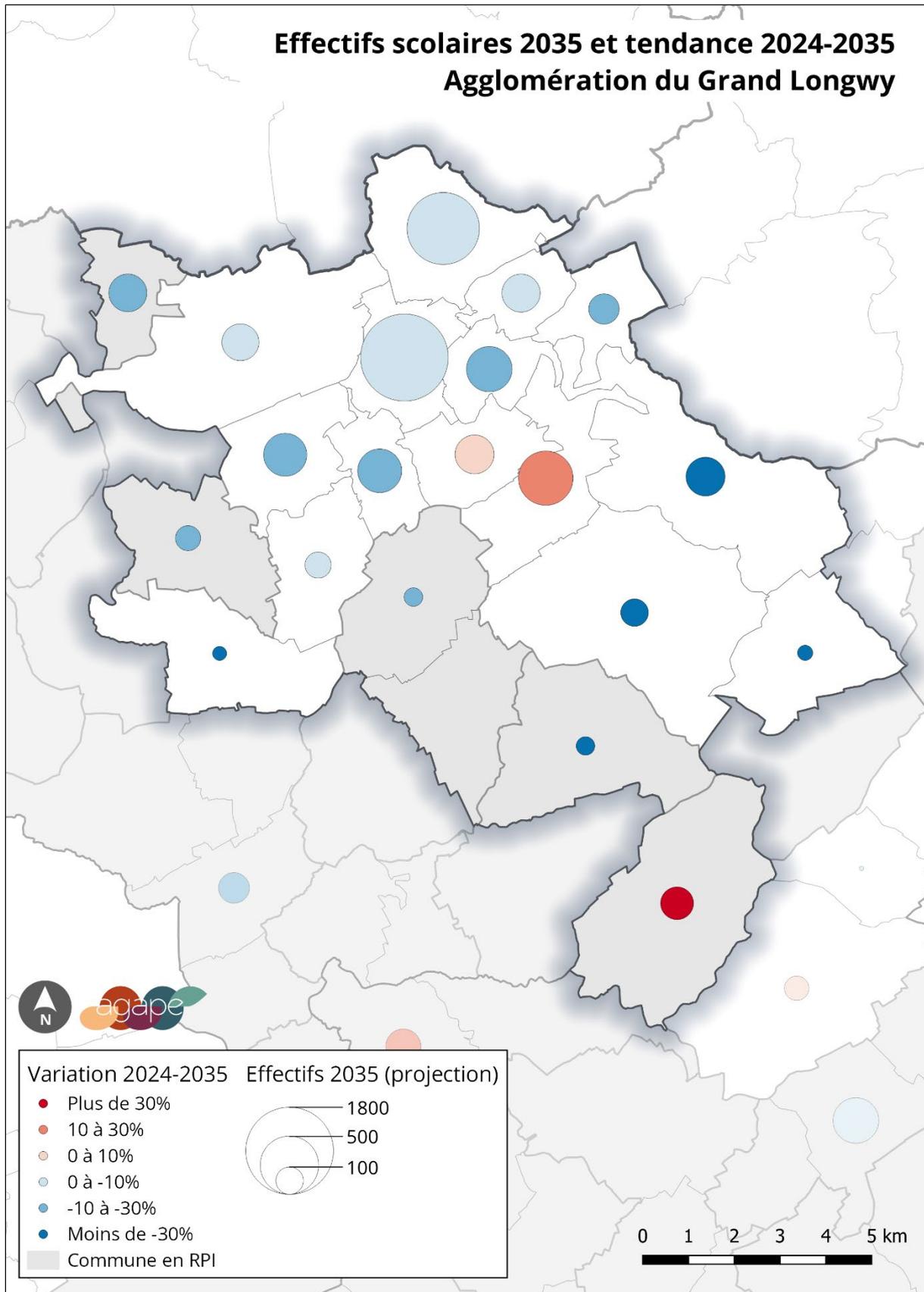
3. Quels enjeux scolaires dans les territoires ?

Cette troisième et dernière partie vise à présenter **les résultats actualisés de notre modèle de projection des effectifs scolaires**, de manière plus fine à l'échelle des secteurs de projection des différentes intercommunalités. Ces secteurs de projection sont à l'échelle de la commune ou du RPI, afin de disposer d'une cohorte complète d'effectifs scolaires à projeter, de la petite section au CM2.

Au-delà des enjeux liés à la démographie scolaire, cette troisième partie est également l'occasion de **proposer quelques pistes pour anticiper le devenir des écoles** : même si nos projections conservent une part d'incertitudes, la tendance est globalement à la baisse des effectifs et on ne peut pas exclure d'autres recompositions de la carte scolaire à plus ou moins longue échéance, qu'il faut anticiper/accompagner.

A. Des enjeux différenciés selon les territoires

1. Grand Longwy : diversifier le parc de logements pour favoriser le renouvellement des populations et des effectifs scolaires



Sur le Grand Longwy, les projections scolaires localisées montrent que d'ici 2035, **la plupart des secteurs de projection connaîtraient une baisse des effectifs scolaires**, plus ou moins variable : si elle s'annonce mesurée sur le cœur de l'Agglomération (-4 à -9% sur Longwy, Mont-Saint-Martin, Longlaville), elle pourrait dépasser -30% sur la moitié sud du territoire (Villers-la-Montagne, Ugny, Tiercelet, Hussigny-Godbrange).

Seules Mexy et Haucourt-Moulaine connaîtraient une croissance de leurs effectifs sur le long terme, grâce à une très faible éviction des scolaires : sur ces communes, les taux de passage atteignent 100% sur quasiment tous les niveaux.

La forte croissance sur l'école de Fillières mérite d'être nuancée et appréhendée avec prudence :

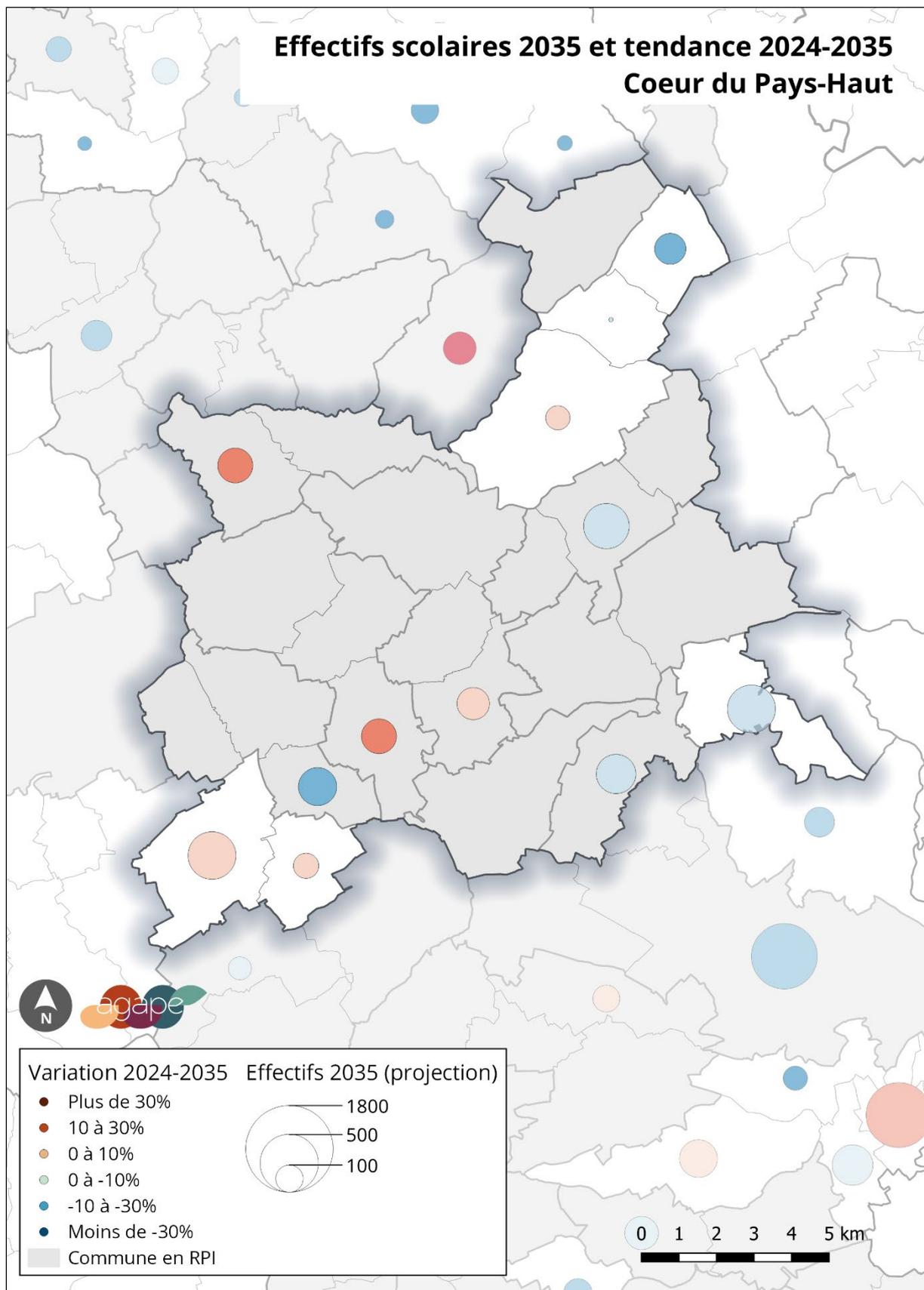
- D'une part, la projection porte sur un effectif relativement faible, ce qui accroît l'incertitude de la projection ;
- D'autre part, la projection repose sur des taux de passage très élevés, supérieurs à 100%, ce qui traduit une forte attractivité, soit de l'école (scolarisation d'enfants résidant dans d'autres communes), soit de l'installation de population nouvelle avec des enfants, dont rien ne garantit qu'elle s'inscrira sur le temps long.

Au vu des taux de fréquentation élevés des écoles du Grand Longwy (plus de 90% dans la quasi-totalité des secteurs) la baisse des effectifs annoncée laisse entrevoir **des impacts limités sur les équipements scolaires, mais 5 secteurs posent toutefois question**, avec un taux d'occupation des équipements scolaires qui serait inférieur à 70% en 2035 : Ugny, Tiercelet, Morfontaine, Consla-Grandville et Hussigny-Godbrange.

En matière de développement territorial, les enjeux identifiés sur le Grand Longwy portent sur :

- **Le maintien d'un équilibre entre logement en accession et logement locatif sur le cœur de l'agglomération** (Longwy, Herserange, Mont-Saint-Martin), la forte proportion de logements locatifs (47 à 60%) favorisant le renouvellement des populations. S'agissant de projections basées sur un scénario tendanciel, la situation peut être amenée à évoluer sensiblement au vu de l'important développement résidentiel en cours ou à venir (Jean Jaurès à Mont-Saint-Martin, STUL à Herserange, Senelle à Longwy) ;
- **Dans les communes qui ont connu un fort développement résidentiel basé sur le logement pavillonnaire en accession** (Gorcy, Lexy, Cosnes-et-Romain, Hussigny-Godbrange, etc.), le développement d'un parc locatif plus important est une des solutions permettant d'enrayer la baisse des effectifs scolaires, afin de favoriser un renouvellement plus rapide des populations ;
- Enfin, **une vigilance particulière est à apporter sur les petites communes** dont les écoles pourraient être fragilisées. Sur ces communes, traditionnellement privilégiées par les accédants à la propriété, l'un des enjeux résidera dans **la capacité à mettre en place les conditions permettant également le développement d'une offre locative.**

2. Cœur du Pays-Haut : un futur toujours incertain dans le Nord du territoire



Sur Cœur du Pays-Haut, les projections d'effectifs scolaires laissent entrevoir une stabilisation des effectifs dans les années à venir, autour de 2 200 élèves. Cet équilibre ne serait pas homogène sur le territoire :

- **Des secteurs verraient leurs effectifs progresser** (Boulogny, Joudreville, Landres, Mont-Bonvillers, Mercy-le-Bas et Serrouville), mais cette progression serait modeste (+55 élèves) ;
- Cette hausse viendrait compenser partiellement **les baisses d'effectifs** (-104 élèves) **des autres secteurs** (Piennes, Audun-le-Roman, Trieux, Tucquegnieux, Errouville, Crusnes).

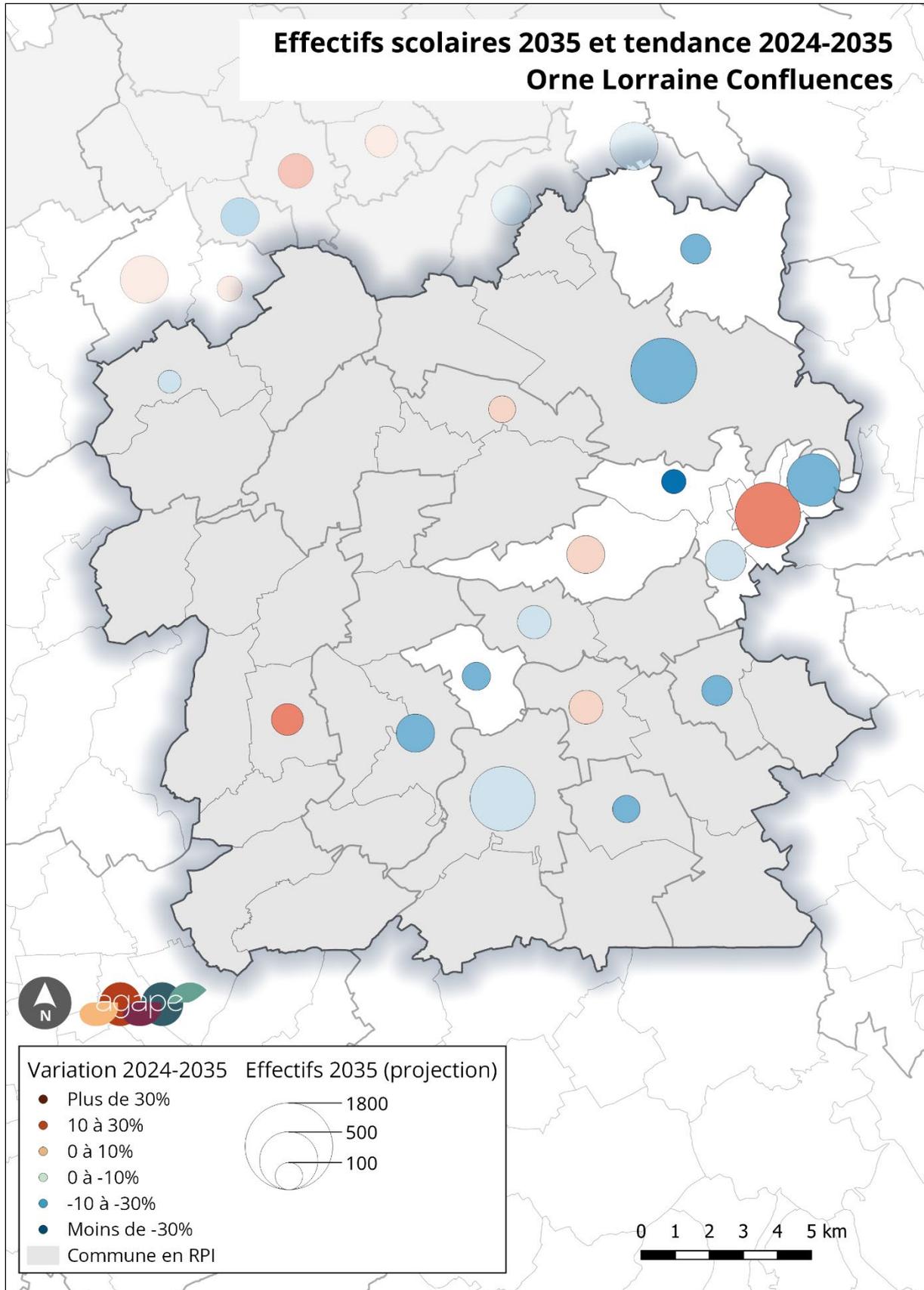
Le secteur de Crusnes-Errouville, apparaît particulièrement fragile :

- Le secteur de Crusnes concentre à lui seul 1/3 de la baisse d'effectifs ;
- Le secteur d'Errouville, déjà identifié comme fragile en 2020, a vu ses effectifs fondre et ne compte plus qu'une dizaine d'élèves à la rentrée 2023. Les effectifs pourraient rester stables, mais ne compteraient plus que des maternelles.

En matière de développement territorial, les enjeux identifiés en 2020 restent valables :

- **La diversification de l'offre future de logements** reste un élément primordial pour assurer un renouvellement des populations sur le territoire et « sécuriser » les effectifs scolaires sur le long terme ;
- **Une attention particulière est à porter sur le Nord du territoire**, où le devenir des écoles du secteur d'Errouville et Crusnes apparaît incertain, alors même que ces communes sont situées dans un environnement favorable, proche de Luxembourg et Thionville.

3. Orne Lorraine Confluences : Agir sur le logement existant pour améliorer le cadre de vie et attirer de jeunes ménages



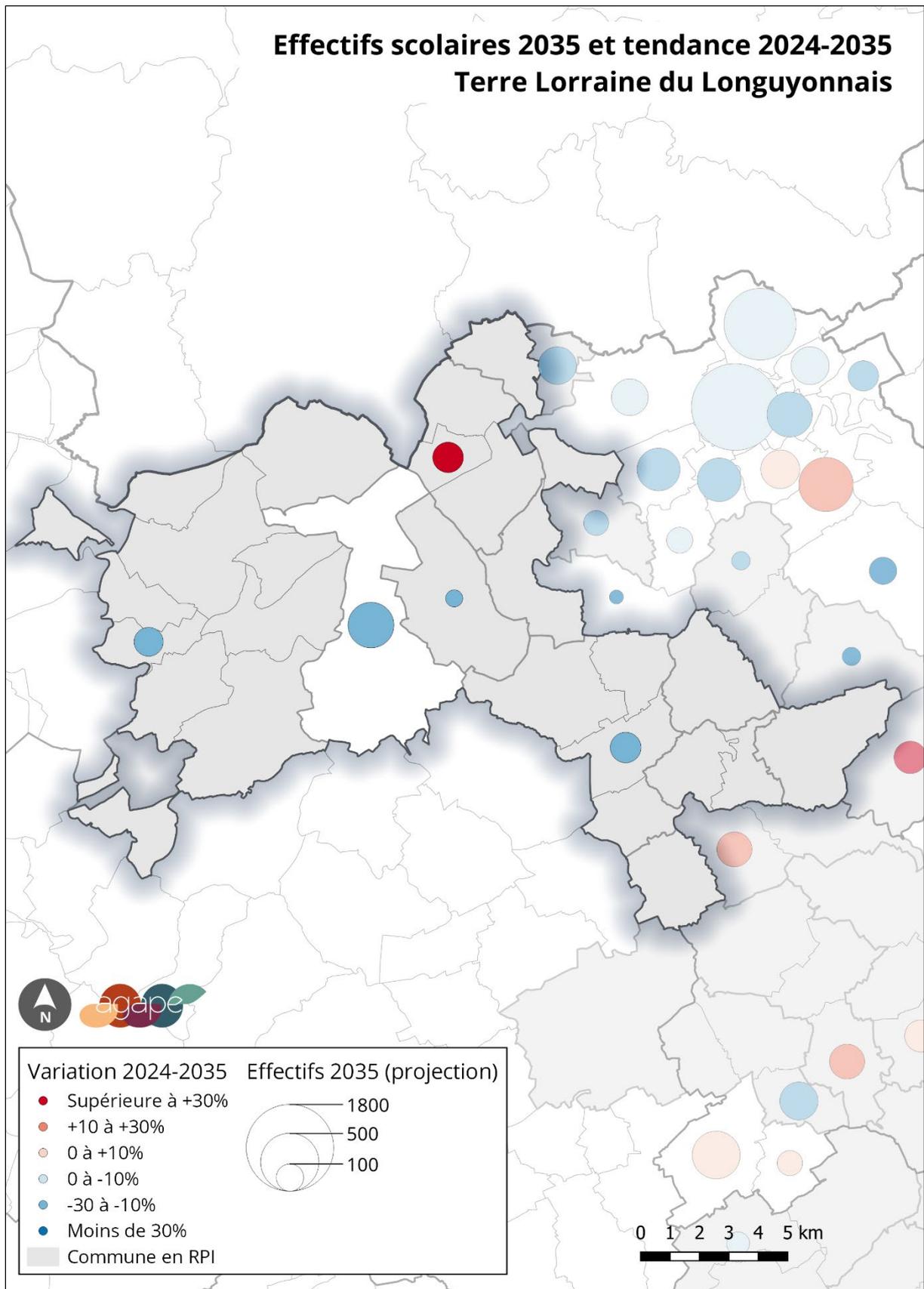
Sur Orne Lorraine Confluences, les projections scolaires actualisées permettent d'identifier trois tendances d'évolution pour la prochaine décennie :

- **Une dynamique en cours de retournement sur la Vallée de l'Orne** : en 2020, nos projections laissaient entrevoir à horizon 2030 une baisse généralisée et parfois importante des effectifs scolaires. Or, à l'image du contexte démographique qui s'améliore sur ce secteur, la démographie scolaire laisse entrevoir une trajectoire moins pessimiste pour les 10 prochaines années, avec une progression des effectifs à Homécourt, une baisse modérée sur Auboué (-2%). La situation est plus fragile sur Joeuf, mais dans le détail, l'essentiel de la baisse projetée est à venir sur les 4-5 années à venir (-21%) avec un fort delta entre les sorties de CM2 et les entrées en petite section. Pour la période 2028-2035, l'érosion des effectifs serait beaucoup plus limitée (-4%) ;
- **Une faible variation des effectifs (-10 à +10%) sur une zone centrale du territoire**, de Jarny à Lantéfontaine. Cette tendance avait déjà été identifiée en 2020 et serait donc amenée à se poursuivre, avec une amélioration de la situation sur Jarny, où la baisse des effectifs serait moins importante que dans la projection précédente ;
- **Une dégradation de la situation sur la frange Nord du territoire** (Val-de-Briey/Avril), pourtant la plus impactée par la dynamique transfrontalière. Sur Avril, la baisse serait rapide dans les 2-3 ans à venir, avant de se stabiliser, du fait de sorties en CM2 plus importantes que les entrées en petite section, notamment en lien avec une forte baisse de la natalité en 2023, qui aura des impacts sur les effectifs de petite section en 2026. Sur Val-de-Briey, le même effet serait observé, doublé d'une baisse des naissances plus prolongé dans le temps, en lien avec une baisse de la population de femmes en âge d'avoir un enfant.

Sur Orne Lorraine Confluences, les enjeux en matière de développement territorial à 10 ans portent sur la capacité du territoire à **attirer et favoriser l'installation de jeunes ménages**, en âge d'avoir des enfants, afin de conforter le renouveau démographique qui commence à être observé, notamment sur la vallée de l'Orne.

Pour renforcer cette dynamique, il est essentiel de poursuivre les efforts engagés pour l'amélioration du cadre de vie, qui est un facteur d'attractivité pour le territoire, notamment en matière de lutte contre la vacance et l'habitat dégradé.

4. Terre Lorraine du Longuyonnais



Enfin, sur Terre Lorraine du Longuyonnais, la tendance sur les 10 prochaines années est celle **d'une baisse sur l'ensemble des secteurs de projection, à l'exception de celui de Tellancourt.**

Néanmoins, alors que la projection de 2020 laissait entrevoir une baisse importante, les projections actualisées sont moins pessimistes, envisageant des baisses de l'ordre de -10 à -15%, soit quelques dizaines d'élèves.

Sur ce territoire, les recompositions scolaires sont déjà en cours, avec la constitution du RPI Morfontaine-Baslieux et la fusion des RPI de Allondrelle-La-Malmaison / Charency-Vezin / Colmey et Saint-Jean-lès-Longuyon / Grand-Failly. Le secteur de Viviers-sur-Chiers apparaît comme le plus fragile, avec une baisse projetée de près de 30% de ses effectifs d'ici 10 ans.

Pour Terre Lorraine du Longuyonnais, le principal enjeu en matière de développement territorial est celui du déficit d'attractivité résidentielle, en particulier de l'Ouest du territoire, qui peine à attirer de nouveaux habitants, qu'ils soient originaires de l'Agglomération de Longwy pour accéder à la propriété, ou du Nord-meusien souhaitant se rapprocher du Luxembourg.

Au cœur de cette attractivité à retrouver, la question de la redynamisation de Longuyon occupe une place centrale.

A l'échelle du SCoT Nord 54, les perspectives d'évolution des effectifs scolaires laissent entrevoir une baisse limitée des effectifs. Mais cette baisse limitée cache des disparités parfois importantes, entre les intercommunalités et au sein d'une même intercommunalité, révélant des fragilités qui n'appellent pas forcément les mêmes réponses : diversification de l'offre nouvelle de logements, action sur le bâti existant ancien/dégradé, amélioration du cadre de vie / attractivité générale du territoire.

B. Anticiper et accompagner les mutations liées à l'école

1. L'école qui ferme, un usage à réinventer

L'école communale bénéficie d'un attachement très fort des populations et des élus, en témoigne les mobilisations quasi-systématiques dès lors qu'une fermeture de classe, voire d'une école, est envisagée. Pourtant, **le vieillissement de la population, les mutations sociétales ou tout simplement le manque de renouvellement de la population rendent parfois inéluctables ces fermetures de classes ou d'école.**

Dès lors, la commune, qui historiquement construit, entretient et participe au fonctionnement de l'école, doit gérer ce que l'on pourrait appeler une « friche scolaire », et doit trouver une nouvelle affectation au bâtiment.

Les quelques exemples qui suivent n'ont pas vocation à dresser l'inventaire de toutes les solutions qui existent pour reconverter une école, car les usages peuvent être nombreux, mais à montrer que **la fermeture d'une école n'est pas une fatalité et qu'elle peut retrouver une nouvelle vie, parfois insolite.**

Ces quelques exemples montrent aussi l'intérêt de préserver le bâtiment, qui bénéficie d'un fort attachement de la population et qui est un élément important dans l'identité d'un village ou d'un quartier.

Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée)

Opération : Transformation de l'école en 3 logements locatifs

Maître d'ouvrage : commune

Caractéristiques du projet :

- Logements chauffés par une chaudière à granulés, partagée avec la mairie et la salle polyvalente (bâtiments attenants)
- Assainissement autonome (capacité : 25 habitants), également partagé avec la mairie et la salle polyvalente
- Création de 3 logements communaux à destination de ménages modestes



Atouts du projet : permet de produire du logement locatif à destination de ménages modestes en milieu rural, là où les opérations de logements sociaux classiques sont difficiles à réaliser, les plafonds de loyer ne permettant pas d'équilibrer l'opération.

Livange (localité de la commune de Roeser, Luxembourg)

Opération : Transformation de l'école en 1 logement

Maître d'ouvrage : privé

Caractéristiques du projet :

- secteur protégé de la commune
- logement modulable (divisible en 2 logements)
- Préservation du volume et de la façade côté rue
- Préservation de 2 arbres remarquables à l'arrière du bâtiment (ancienne cour)



Atouts du projet : permet de préserver l'identité du bâti en cœur de village, dans un secteur patrimonial préservé, dans le respect des volumétries d'origine. La division du logement a été pensée dès le départ, afin de s'adapter à l'évolution future des besoins.

Ambronay (Ain)

Opération : Transformation de l'école en chambres d'hôtes

Maître d'ouvrage : privé

Caractéristiques du projet :

- Maintien des volumétries du bâtiment, y compris les parties communes
- Conservation en l'état de la cour et des arbres
- Remise aux normes (électricité, plomberie, chauffage)
- Aménagement des chambres dans les anciennes salles de classe
- Transformation de l'ancienne cour en guinguette de village l'été



Atouts du projet : un hébergement atypique qui participe à l'attractivité du territoire, complémentaire de manifestations (festivals, etc.).

Chapelle-Royale (Eure-et-Loir)

Opération : Transformation de l'école en café-brocante

Maître d'ouvrage : association

Caractéristiques du projet :

- Location du bâtiment à l'association par la Mairie
- Travaux d'aménagement réalisés par l'association et la commune
- Café associatif ouvert le week-end
- Organisation d'animations diverses (ateliers, etc.)



Atouts du projet : La collectivité reste propriétaire du bâtiment, le projet porté par l'association permet de redynamiser la vie locale en maintenant l'école comme un lieu de vie, favorisant le lien social dans la population.

Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône)

Opération : Transformation de l'école en logements pour personnes âgées

Maître d'ouvrage : commune

Caractéristiques du projet :

- Création de 9 logements accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), du T1 au T3
- Création d'espaces de convivialité (espaces communs)
- Création d'un jardin partagé sur une partie de l'ancienne cour
- Création d'un local pour l'ADMR
- Rénovation énergétique complète, avec label BBC



Atouts du projet : Le caractère de plain-pied de l'ancienne école se prête parfaitement à la création de logements PMR, permettant de répondre à des besoins en logements de publics spécifiques en milieu rural.

2. Vers un rôle plus important de l'intercommunalité ?

La question scolaire recouvre 4 compétences distinctes, qui peuvent être partagées entre la commune et l'intercommunalité :

- Création, aménagement et gestion des équipements pré-élémentaires et élémentaires ;
- Fonctionnement des écoles (meubles, fournitures, personnels non enseignants) ;
- Activités périscolaires : accueil du matin et du soir, restauration scolaire ;
- Activités extrascolaires : accueil hors temps scolaire (mercredi, vacances scolaires).

Le transfert de ces compétences à l'intercommunalité représente un niveau supérieur de mutualisation par rapport au RPI, conclu entre communes, appartenant parfois à des intercommunalités différentes.

Les mutations démographiques et les recompositions scolaires, avec la multiplication des RPI posent, dans certains territoires, la question de la place de l'intercommunalité dans la question scolaire, notamment dans les territoires qui fonctionnent déjà largement en RPI.

On peut citer par exemple la CC Damvillers-Spincourt qui exerce pour ses communes l'ensemble des compétences scolaires, aussi bien la construction/gestion des écoles que les activités périscolaires. L'ensemble de la question scolaire est donc pensée et organisée à l'échelle du territoire de l'intercommunalité.

On l'a vu, **la typologie de l'offre de logements peut impacter sensiblement les effectifs scolaires**. Traiter la question scolaire à l'échelle de l'intercommunalité peut présenter un intérêt, car elle permet d'articuler la problématique scolaire avec la stratégie d'habitat (PLH) et, s'il existe, le PLUi.

Par exemple, un PLU/PLUi pourrait identifier des dispositions particulières en matière de production de logement, en lien avec la question scolaire, par exemple :

- Cibler les zones à urbaniser dans un périmètre proche de l'école (10 minutes ou 1km par exemple) ;

- Favoriser une mixité des logements plus importante dans les secteurs proches de l'école, pour favoriser un renouvellement plus rapide de la population ;
- Le PLU/PLUi peut favoriser une approche plus globale d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), en intégrant à la réflexion habitat/école les mobilités douces (cheminements doux à créer/conserver).

3. L'intérêt d'une politique du logement diversifiée pour conforter l'école

Les politiques de l'habitat dans les communes ont parfois été construites en réponse à la baisse des effectifs scolaires et aux menaces de fermeture de classes ou d'écoles.

Cette réponse a favorisé la multiplication de l'habitat pavillonnaire, ciblant les familles accédant à la propriété, afin de favoriser le renouvellement des effectifs scolaires.

Cette stratégie a été en partie payante, car les nombreux lotissements ont pu générer des pics de fréquentation des écoles à court terme, donnant lieu parfois à des ouvertures de classe.

Mais à long terme, cette stratégie est contre-productive, car l'habitat pavillonnaire étant destiné à de l'accès à la propriété, la population s'y renouvelle lentement, entraînant à nouveau une baisse des effectifs scolaires.

A ce titre, des travaux récents de l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS)² offrent un éclairage particulièrement intéressant sur la dynamique de vieillissement d'un lotissement : l'IWEPS a analysé la dynamique de peuplement d'un lotissement, développé en 1984 dans une commune du Brabant Wallon, dans la périphérie métropolitaine de Bruxelles et soumise à une forte pression foncière, un profil comparable aux lotissements développés depuis 30 ans dans le Nord-lorrain.

Vieillesse démographique dans un lotissement de 1984 (Belgique)

	1992	2023	Evol. 1992-2023
Population totale	277	178	-36%
Population -18 ans	119	28	-76%
Part des 0-17 ans	43%	16%	-27 points
Part de couples avec enfants	78%	24%	-54 points

Les travaux de l'IWEPS montrent qu'en 30 ans, ce lotissement a perdu 36% de sa population et 74% de ses jeunes de moins de 18 ans, avec des répercussions inévitables sur les effectifs scolaires.

Ce vieillissement démographique des lotissements a été vécu aussi dans le Nord-lorrain, en témoignent les opérations de lotissements qui se succèdent depuis les années 80, parfois pour maintenir des effectifs scolaires constants.

Avec l'impératif de sobriété foncière et la difficulté croissante pour une part de la population d'accéder à ce type de biens, il est impératif de sortir de ce schéma du « tout pavillonnaire » et de privilégier un rééquilibrage de l'offre en y intégrant davantage de locatif, plus adapté à de jeunes ménages, mais aussi à des familles monoparentales de plus en plus nombreuses.

En fluidifiant le parcours résidentiel de ces ménages, on favorise un renouvellement plus rapide des populations, les durées d'occupation des logements en locatif étant généralement plus courtes que pour les propriétaires occupants.

² Cf. IWEPS, *Vieillesse des populations des lotissements résidentiels : un potentiel de densification douce en Wallonie*, Working Paper n°43, décembre 2024.

A retenir

- **La baisse mesurée des effectifs scolaires cache des disparités parfois importantes entre les intercommunalités du SCoT Nord 54, et à l'intérieur de leur périmètre ;**
- **Les enjeux en matière de développement territorial, en lien avec la question scolaire, demeurent globalement les mêmes que ceux identifiés en 2020 : diversification de l'offre nouvelle de logements, reconquête du parc délaissé (vacance, habitat dégradé), action sur le cadre de vie demeurent les principaux leviers permettant d'agir positivement sur la démographie scolaire ;**
- **Les projections ne reflètent pas un futur inéluctable ou acquis, en 5 ans, certaines tendances se sont retournées ;**
- **La fermeture d'une école n'est pas toujours évitable, pour autant elle n'est pas une fatalité, d'autres usages peuvent être trouvés ;**
- **La diversification de l'offre de logements est indispensable pour contrecarrer le vieillissement programmé des lotissements.**

Conclusion



En 2020, nos premières projections scolaires avaient été réalisées dans un contexte particulier et incertain. En 2025, la mise à jour de ces projections intervient dans un contexte encore plus particulier et incertain.

La persistance de ces incertitudes amplifie la baisse de la natalité qu'on pouvait déjà esquisser en 2020 et vient confirmer certains constats : **la croissance démographique n'est pas la garantie d'une croissance ou d'une stabilité des effectifs scolaires sur le long terme** et les fragilités identifiées dans certains secteurs se sont confirmées.

Pour autant, l'actualisation de nos projections ne laisse pas présager à court ou moyen terme d'un effondrement démographique, ni de la natalité, ni des effectifs scolaires. La baisse des effectifs scolaires pourrait au contraire être modérée et tendre vers une stabilisation à la fin des années 2020. **Les projections scolaires, comme les projections démographiques en général, ne sont pas figées et n'annoncent pas un futur inéluctable** : en 5 ans, certaines tendances se sont inversées, d'où l'intérêt pour les collectivités locales de disposer régulièrement de ces exercices de projections, pour anticiper ces évolutions.

Les enjeux en matière de développement territorial que l'on pouvait mettre en lien avec les dynamiques démographiques scolaires demeurent inchangés : la politique de l'habitat et du cadre de vie demeure un levier d'action puissant pour agir sur la démographie scolaire, à condition de cibler tous les champs du logement (diversification de l'offre nouvelle, reconquête du parc délaissé, amélioration du cadre de vie).

Enfin, il n'est pas toujours possible d'éviter la fermeture de l'école et si elle reste toujours une épreuve pour la population et les élus, elle n'est pas une fatalité : un peu partout en France, des collectivités ont su trouver un nouvel usage à leur école, adapté à leurs besoins, à leur identité et à leur contexte.

AGAPE • agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord
Espace Jean Monnet - Eurobase 2 - Pôle Européen de Développement
F-54810 LONGLAVILLE
tél : (+33) 03 55 26 00 10 - fax : (+33) 03 55 26 00 33
www.agape-lorrainenord.eu - agape@agape-lorrainenord.eu
Association Loi 1901

Rédaction et cartographie : Michaël VOLLOT
Infographie : Virginie LANG-KAREVSKI

Contact : Michaël VOLLOT
Chargé d'études principal
« Conditions de Vie et Observation
Transfrontalière »
mvollot@agape-lorrainenord.eu
Tél : (+33) 03 55 26 00 24